



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS - SAISON 2021/2022

**ADHERENT : (joindre une photo d'identité)**

NOM : .....

PRENOM : ..... SEXE : M  F

DATE DE NAISSANCE : ...../...../..... NATIONALITE : .....

ADRESSE COMPLETE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TELEPHONE FIXE : .....

TELEPHONE PORTABLE : .....

ADRESSE MAIL : .....

PROFESSION : .....

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (allergies /maladie...) : .....

AUTORISE A ETRE PHOTOGRAPHER, A UTILISER ET A DIFFUSER LES PHOTOS SUR LES SUPPORTS DU CLUB (site, journaux locaux, affiche, facebook, ...)

OUI

NON

**RESPONSABLE LEGAL :**

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE (si différente de l'adhérent) : .....

TELEPHONE FIXE : .....

TELEPHONE PORTABLE : .....

ADRESSE MAIL : .....

PROFESSION (des parents) : .....

**PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (ordre de priorité)**

NOM-PRENOM	LIEN AVEC L'ADHERENT	NUMERO DE TELEPHONE

**VERSEMENT COTISATION :**

MONTANT DE LA COTISATION : .....

Espèces  chèque (nb ... )  ANCV  CH.SPORT  Bon admin.

Pour le paiement en plusieurs fois, préciser le n° de chèque et la date de débit souhaitée :

.....  
.....  
.....

**REGLEMENT INTERIEUR :**

Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter pour le bien-être de tous.

A ....., le.....

**Signature de l'adhérent**

**signature du responsable légal**



## AUTORISATION PARENTALE 2021/2022

Je soussigné .....

Père - Mère - Tuteur (rayer les mentions inutiles)

Demeurant .....

.....

Téléphone : Domicile ..... Professionnel .....

N° Sécurité Sociale .....

### AUTORISE MON ENFANT

NOM ..... PRENOM .....

A participer aux manifestations de la **saison 2021/2022** organisées par la F.F.KARATE et ses organes déconcentrés (*Ligues Régionales - Zones Interdépartementales - Départements*).

J'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant la manifestation.

Fait à ..... le .....

Signature

(faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)



## **REGLEMENT INTERIEUR**

**ARTICLE 1** : Je dois être accompagné par un adulte dans le hall du dojo en début et à la fin de l'entraînement et ce tout au long de l'année pour ma sécurité et pour que mes parents prennent connaissance des différentes informations qui seront affichées à l'intérieur.

**ARTICLE 2** : Je respecte les heures d'entraînement, je ne perturbe pas l'attention des autres adhérents si j'arrive en retard. Une fois en tenue, j'attends que le professeur m'autorise à entrer sur le tatami.

**ARTICLE 3** : Je veille à la propreté de mon kimono. Seules les filles sont autorisées à porter un t-shirt blanc sous le kimono. Il est conseillé aux garçons de porter une coquille.

**ARTICLE 4** : J'ai une bonne hygiène corporelle pour le bien-être de tous, je dois avoir les ongles courts.

**ARTICLE 5** : Je m'attache les cheveux avec un élastique (pas de pinces, ni de barrettes) et je ne porte ni montre ni bijoux. Je retire mes lunettes en combat.

**ARTICLE 6** : J'ai un comportement exemplaire. Je respecte le professeur et tous les autres adhérents. Je ne m'emporte pas, j'apprends à me contrôler ; et si il y a un souci, j'en parle à l'entraîneur rapidement.

**ARTICLE 7** : Je me munis toujours d'une gourde ou d'une petite bouteille d'eau et je pense surtout à bien la reprendre à la fin de chaque entraînement.

**ARTICLE 8** : Je respecte les locaux en laissant le dojo et les vestiaires propres.

**ARTICLE 9** : Le club n'est pas responsable en cas de perte ou de vol dans l'enceinte de l'établissement (dojo, vestiaires, parking).

**ARTICLE 10** : Tout compétiteur engagé sur une compétition devra rembourser les frais d'engagement payés par le club pour toute absence sans justificatif valable.

**ARTICLE 11** : J'ai bien lu ce règlement et m'engage à le respecter tout au long de l'année.



## ASSOCIATION SPORTIVE KARATE DE SOISSONS

### Documents à remettre lors de l'inscription :

- Attestation de licence dûment remplie  
(Pré-remplie pour les renouvellements)
- Certificat médical valable à partir du 15 août 2021  
(+remplir passeport pour les compétiteurs si vous en possédez un)
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Fiche de renseignements dûment remplie
- Règlement de la cotisation
  - 90€ baby karaté (4/5ans)
  - 105€ enfant (6/17ans)
  - 100€ à partir du 2<sup>e</sup> enfant
  - 125€ étudiant (18/25ans+ justificatif)
  - 145€ adulte

### Document à lire et conserver :

- Règlement intérieur

# ASSOCIATION SPORTIVE DE KARATE DE SOISSONS



## HORAIRES 2020-2021

### ADULTES/ ADOS (débutants / gradés)

LUNDI → 19H00 – 20H30

JEUDI → 19H45 – 21H00

### ENFANTS DEBUTANTS

MERCREDI → 18H45 – 20H15

SAMEDI → 14h15 – 15h30

### ENFANTS GRADES

MARDI → 18H45 – 20H15

SAMEDI → 15h30 – 17H00

### BABY KARATE (4/5ans)

SAMEDI → 13h30 - 14h15

# ASSOCIATION SPORTIVE DE KARATE DE SOISSONS



## TARIFS :

**BABY KARATE (4/5ans).....90€\***

**ENFANT (6/17ans).....105€\***

**à partir du 2<sup>ème</sup> enfant .....100€\***

**ETUDIANT (18/25ans + justificatif).....125€\***

**ADULTE.....145€\***

\*cotisation annuelle – licence incluse



**Merci d'écrire en MAJUSCULES d'imprimerie et au stylo à bille - À CONSERVER 3 ANS PAR LE CLUB**

Club

**RENOUVELLEMENT DE LICENCE**

En cas de **modifications** concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., veuillez cocher la case ci-contre et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) «nouveau licencié».

**ADRESSE MAIL PERSONNELLE**

Veuillez à vérifier ou à inscrire votre adresse mail **pour recevoir votre attestation de licence** dès l'enregistrement par votre Club.

Si vous avez déjà été licencié(e) indiquez ici votre n° de licence

Les informations relatives aux notices d'assurance et aux garanties complémentaires sont consultables sur : **ffkarate.fr**

**Adresse e-mail du licencié indispensable pour recevoir l'attestation de licence (IMPORTANT : écrire lisiblement EN MAJUSCULE)**

**NOUVEAU LICENCIÉ DANS LE CLUB** (ou modifications pour les renouvellements)

M

Mme

▼ Nom

▼ Prénom

▼ Date de naissance : jour/mois/année

**Important !** Veuillez à indiquer **très lisiblement** votre date de naissance car elle conditionne votre catégorie d'âge : poussin, pupille, benjamin, ..., sénior.

▼ N°

▼ Rue, Bd, Avenue, Cours...

▼ Nom de la voie

▼ Appartement, Étage, Escalier, Immeuble, Bâtiment, Résidence, ...

▼ Lieu-dit

▼ Code postal

▼ Commune

▼ Téléphone 1

▼ Téléphone 2

▼ Code style (voir au verso)

**INFORMATION POUR LE CONTRÔLE D'HONORABILITÉ (uniquement pour les dirigeants et professeurs)**

▼ Nom de naissance

▼ Ville de naissance

▼ Numéro de département de naissance

▼ Pays de naissance

**Uniquement si pays de naissance autre que France**

▼ Nom et prénom du père

▼ Nom et prénom de la mère

**LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE :**

- **Adhérer à l'assurance** « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK.
- **Régler** la somme de **37€ TTC** (licence : 36,25 € TTC et assurance : 0,75 € TTC).
- **Accepter** que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- **Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives** : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date :

Signature de l'adhérent :  
(ou du représentant légal)

- **Refuser d'adhérer à l'assurance** « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK ; dans ce cas, **le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Karaté et des Disciplines associées.**
- **Accepter** que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- En conséquence, ne pas régler avec la licence la somme de 0,75 € de l'assurance, mais **régler** finalement la somme de **36,25 € TTC.**
- **Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives** : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date :

Signature de l'adhérent :  
(ou du représentant légal)



## KARATÉ DO

STYLE	CODE
Full Contact	KFC
Gojo Ryu	GOJU
Karaté Contact	KTAC
Kempo	KEMPO
Kinomichi	KINO
Kyokushinkai	KYOK
Okinawa Shorin-Ryu	OKI
Shito Ryu	SHIT
Shorinji Ryu	SHORI
Shotokai	SHOK
Shotokan	SHOT
Shukokai	SHUK
Uechi Ryu	UECH
Wado Ryu	WADO
Autre style de karaté-do	KARA

## KARATÉ JUTSU

STYLE	CODE
Bâton Self-défense	AITO
Body Karaté	BODY
France Shorinji Kempo	FSK
Genbudo	GEN
Juku Karaté Jutsu	JKJ
Karaté Mix	KMIX
Karaté Défense	KDEF
Kobudo	KOBU
Nanbudo	NANB
Nihon Tai-Jitsu	TAI
Nunchaku	NUNC
Pankido	PKD
Shidokan	SHID
Shindokai	SHKA
Shinkido	KIDO
Shorinji Kempo	SKEM
Shudo Kan	SKAN
Tai-Do	TD
Tai-Jitsu	TAI
Tai Kyoku Ken	TKY
Takeda Budo	TAKE
Tokitsu Ryu	TOKI
Toreikan Budo	TORE
Wadokan	WKAN
Autre style de karaté-jutsu	KAJT

## DISCIPLINES ASSOCIÉES

STYLE	CODE
Arts Martiaux du Sud-Est Asiatique	
Kali Eskrima	KALIESK
Pencak Silat	SILA
Autres styles A.M. Sud-Est Asiatique	AMSEA
Arts Martiaux Vietnamiens	AMV
Krav Maga	KRAV
Para-Karaté	PARAK
Wushu (Arts Martiaux Chinois)	WUSHU
Yoseikan Budo	YOS

## AUTRES DISCIPLINES

STYLE	CODE
Capoeira	CAPOE
Kung Fu	KUNG
Kung Fu Chuan Fa	CHUAN
Qi-Gong	QCNG

## INFORMATIONS

## VALIDITÉ DE LA LICENCE

La validité de la licence ne pourra être prise en compte que si elle est dûment signée par l'adhérent ou par son représentant légal. Conformément à l'art. 412 du Règlement Intérieur de la FFK, la licence n'est valable qu'après enregistrement informatique par la fédération. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les Statuts et Règlements de la FFK (textes officiels disponibles sur le site [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr), rubrique « Statuts et Règlements »).

## CERTIFICAT MÉDICAL

En application de la nouvelle réglementation relative aux certificats médicaux et notamment des articles D.231-1-3 et D.231-1-5-2° du Code du sport, la présentation d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique du karaté et disciplines associées, datant de moins d'un an, est exigé pour toute souscription de licence.

## LOI DU 6 JANVIER 1978 « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement à la FFK. En application de la loi du 06 janvier 1978, modifiée, dite « Loi Informatique et Libertés », et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux données collectées, d'un droit de rectification, d'un droit à l'effacement, d'un droit à la limitation, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition et également d'un droit de profilage.

Pour toute demande concernant l'exercice d'un des droits précités, vous pouvez contacter directement la Fédération à l'adresse suivante : [licences@ffkarate.fr](mailto:licences@ffkarate.fr)

Par ailleurs, vous êtes susceptibles de recevoir des offres commerciales de la FFK ou de ses partenaires. Si vous souhaitez exercer un droit de retrait quant à ces offres, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos coordonnées suivantes : nom, prénom et adresse.

## ASSURANCES ET GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

Les garanties sont consultables sur le site [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr), rubrique « assurances » ou sur demande écrite auprès de la FFK. Avant la signature de sa demande de licence, l'adhérent doit prendre connaissance des notices d'assurance et des bulletins SPORMUT FFK.

> **Responsabilité civile** : l'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des conditions de l'assurance responsabilité civile souscrites par la FFK.

> **Accident corporel** : la FFK met en garde le licencié contre les dommages corporels dont il peut être victime à l'occasion de la pratique du karaté ou d'une des disciplines associées. Elle attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance « individuel accident ». L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier, s'il le souhaite, des conditions d'assurance « accident corporel » souscrite par la FFK auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et d'une des disciplines associées pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notices d'assurance.

La FFK informe le licencié que le prix de la garantie de base « individuel accident » s'élève à 0,75 € TTC quel que soit l'âge.

> **Options complémentaires** : Le soussigné déclare avoir été informé, conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport, dans les notices d'assurance, des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires SPORMUT FFK est également téléchargeable sur le site [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr) rubrique « assurances ».

## EN CAS DE SINISTRE

Le licencié peut procéder à la déclaration d'accident en ligne sur le site [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr) ou télécharger le formulaire « déclaration d'accident » sur ce site et l'adresser à la Mutuelle des Sportifs.

N° à composer en cas de rapatriement nécessité par un accident ou une maladie grave : Tél : +33 5 49 34 88 27 (7j/7 et 24h/24)

> **Mutuelle des Sportifs**

2/4 rue Louis David - 75 782 Paris Cedex 16

Tél : 01 53 04 86 20 - Fax : 01 53 04 86 87

Mail : [contact@grpmds.com](mailto:contact@grpmds.com)

N° ORIAS FFKDA : 1005 4869

